

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Bureau du Comité Directeur

REUNION DU 13/01/22

Président : WATTELLIER Eric

Président Délégué : WATTELLIER Marc

Vice-Présidente : Aline GARRIGUE

Secrétaire Général : GRISORIO Vincent

Secrétaire Adjointe : Sandrine DOMART

Trésorier Général : Christophe SALMERON (excusé)

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

FFF/LFA/LFO/AUTRES DISTRICTS

LFO : du 07/01/22, informant que les dates des "PLAY OFF U17 et U15" ont été définies : J1 le 11/06, J2 le mercredi 15/06, J3 le 18/06. Pris note.

LFO : du 12/01/22, informant de l'ouverture des candidatures pour les clubs qui souhaiteraient organiser la Finale Régionale du Festival Foot U13 Pitch (avec le cahier des charges à respecter). Pris note, **appel à candidature sera fait auprès des clubs.**

District de l'Aude de Football : du 07/01/22, demandant l'intégration de 2 équipes de l'Aude en Championnat U16F des P-O : UF LEZIGNAN 550059 et NARBONNE MONTPLAISIR 581800. Réponse favorable.

DISTRICT DE L'AVEYRON : du 12/01/22, proposant l'organisation d'un tournoi interdistrict U15 – U15F les 25-26/06/22 . Proposition à l'étude et transmise au CTD.

Mme Contreras Emmanuelle de la Commission Fédérale de Féminisation : du 09/01/22, concernant le foot féminin dans les P-O. Pris note, transmis à la Présidente de la Commission Féminines.

CLUBS

FC LE SOLER : du 09/01/22, informant que si les conditions sanitaires le permettent, le club renouvelle son 6ème Challenge des Axurits en catégories U7 et U9 le 30/04/22 de 10h à 16h00. Transmis au CTD DAP.

USEPMM : du 13/01/22, informant que la remise de son label aura lieu le mercredi 19/01/22 à 15h45 (au stade). Seront présents Marc WATTELLIER et Vincent GRISORIO.

DEMANDE D'AFFILIATION A LA FFF

• Vu la demande d'affiliation futsal du club de TORREILLES FUTSAL. Le Comité Directeur donne avis favorable. Transmis à la Commission Futsal pour suite à donner (calendrier).

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

RAPPEL PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS À DATER DU 03/01/22

Pour reporter un match pour cause de covid, il faut 4 cas avérés dans l'équipe (attestations à l'appui).

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée :

• **A partir de 4 nouveaux cas positifs** de joueuses/joueurs sur 7 jours glissants • L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matches de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. **PRÉCISION : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club.**

Règles à observer en cas de Virus circulant dans un club :

A partir de 4 nouveaux joueurs ou joueuses isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club. **L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff. Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et la comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.**

Saisine de la commission d'organisation et forfaits. La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, **après avis des instances médicales.**

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

⇒ **Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel** (en fonction du niveau où évolue l'équipe) ⇒ **Fournir l'attestation ARS sur la situation.**

CONDOLEANCES

Le Président Eric WATTELLIER, les membres du Comité Directeur et des Commissions ainsi que les salariés du District des P-O ont le regret de vous faire part du décès de Monsieur JEAN PAGET BLANC. Ancien secrétaire du FC PORT VENDRES, ancien arbitre & délégué officiel, ancien membre du Comité Directeur, de la Commission des Arbitres & de la Commission d'Appel du District de Football des P-O, c'était un fidèle serviteur du football catalan.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 12 janvier 2022 à 15 heures en l'Eglise Notre Dame de Bonne Nouvelle de Port Vendres. M. Didier ROMERO représentait le District des P-O.

Le Comité Directeur demande une minute de silence sur tous les matches des 15 et 16/01/22 en sa mémoire.

Prochaine réunion plénière le jeudi 27/01/22 à 18H30
sous réserve de situation sanitaire (visio)

Le Président
Eric WATTELLIER

Le Secrétaire Général
Vincent GRISORIO